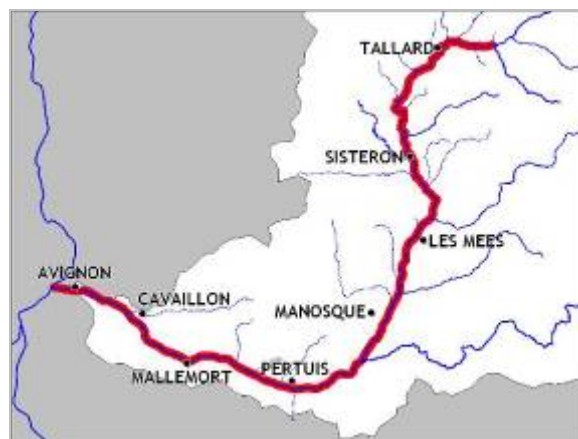


B1

Natura 2000 - Durance

B1-001



B1-001

Site Natura 2000 La Durance  
FR 9312003 et FR 9301589

## Document d'Objectifs

### Synthèse



N° Version

1

Rédaction :

LM

Date

23/12/2011

Validation :

CD/HP



## SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>Présentation générale du site .....</b>	<b>3</b>
<b>Le patrimoine naturel .....</b>	<b>5</b>
<b>Les activités humaines .....</b>	<b>6</b>
<b>Analyse écologique et fonctionnelle .....</b>	<b>8</b>
<b>Les objectifs de conservation ou de restauration de la biodiversité .....</b>	<b>9</b>
<b>Déclinaison des objectifs en propositions de gestion .....</b>	<b>12</b>
<b>Priorité et mise en cohérence pour la définition des actions.....</b>	<b>16</b>

## Introduction

La Durance est identifiée au niveau européen comme un site patrimonial et intégrée au **réseau Natura 2000**, dans le cadre des directives « Oiseaux », à l'origine de la création de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) et « Habitats », à l'origine de la création de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC).

**Le Comité de pilotage** des sites Natura 2000 de la Durance, installé en mai 2006, réunit tous les représentants des acteurs de ce territoire et suit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB), actuellement à la charge de l'opérateur : le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD).

Le DOCOB contient un diagnostic écologique et socio-économique du territoire, une définition et une hiérarchisation des enjeux de conservation de la biodiversité identifiée sur ce territoire (tome 1 du DOCOB) ; la **définition partenariale d'un programme d'actions** (tome 2 du DOCOB).

La méthode mise en œuvre par le SMAVD pour élaborer ce document s'est basée sur des expertises écologiques et socio-économiques confiées à des bureaux d'étude spécialisés, ainsi que sur une **importante concertation** afin de recueillir l'avis des acteurs du territoire.

## Présentation générale du site

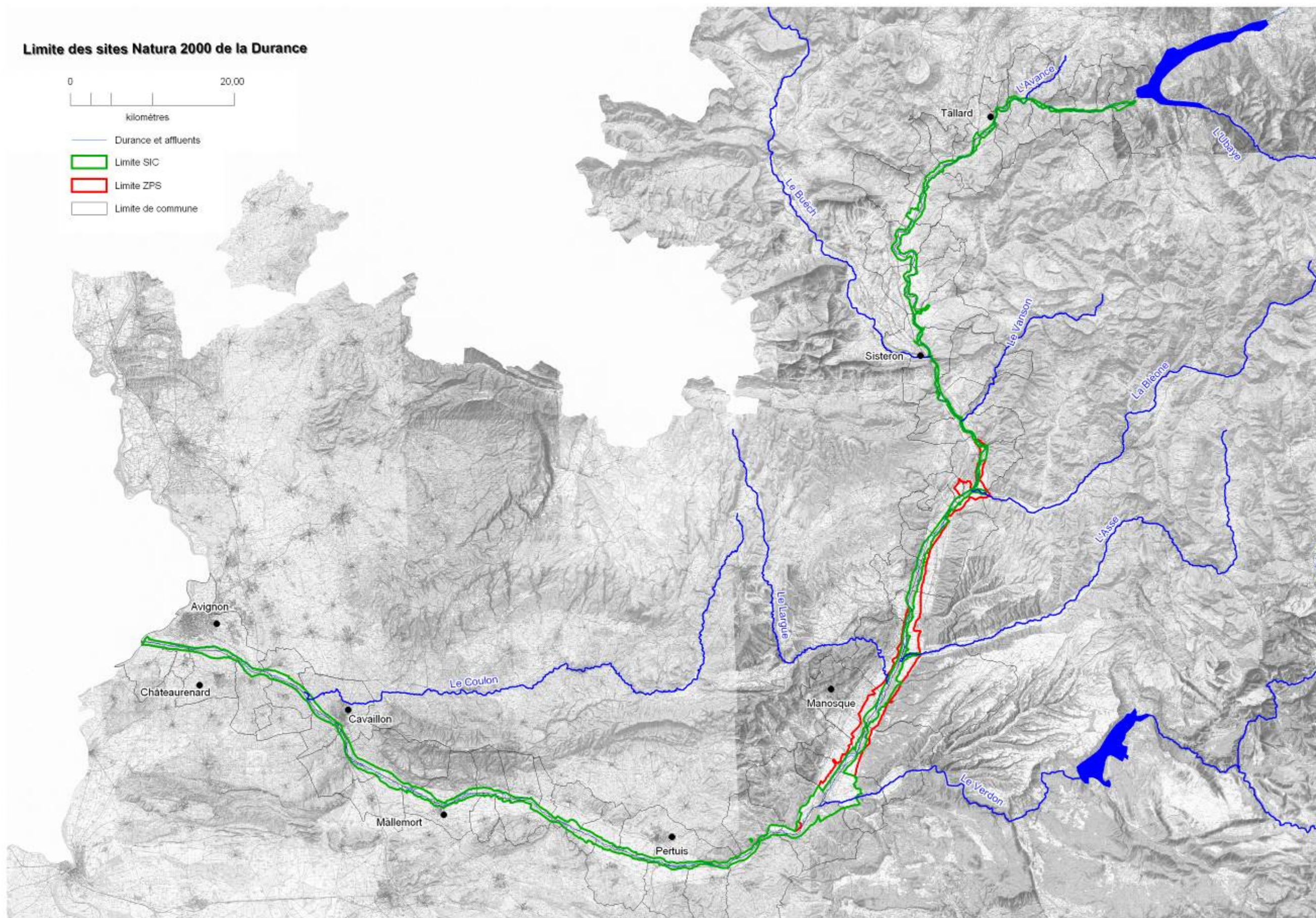
Le site Natura 2000 de la Durance recouvre environ 20 000 ha d'un territoire très particulier puisque lié au cours d'eau. Paysages, conditions physiques du milieu, flore, faune et activités humaines s'expriment le long des 200 km de linéaire de manière diversifiée : de la Moyenne Durance, marquée par **l'influence alpine**, à la Basse Durance déjà largement **méditerranéenne**. La plupart des milieux naturels de la Durance sont le résultat de cette double influence, ainsi que du rôle prépondérant de la rivière qui les remanie à **chaque crue**.



*Image de la crue du printemps 2008 en Moyenne Durance*

La Durance assure aussi des fonctions fondamentales de **corridor de déplacement** pour les espèces (de flore comme de faune), de **diversification** (mélange d'espèces montagnardes et méditerranéennes) et de **refuge** (milieux naturels permettant la survie de nombreuses espèces).

Le territoire du site de la Durance concerne 81 communes organisées en intercommunalités et 5 départements. La Durance est l'objet d'un Plan Durance multi-usages coordonné par le préfet de région, ainsi que d'un **contrat de rivière**, porté par le SMAVD.



## Le patrimoine naturel

Le patrimoine naturel est constitué des espèces et habitats (milieux naturels) d'intérêt communautaire, rares ou menacés d'extinction. Pour l'élaboration du diagnostic, la méthodologie d'étude du patrimoine naturel s'est basée sur une synthèse bibliographique. Ensuite, des compléments d'inventaires ont été menés sur le terrain pour les espèces et les groupes pour lesquels des manques importants apparaissaient.

On recense en Durance **19 habitats d'intérêt communautaire**, dont 14 fortement liés aux divagations du lit vif de la rivière (habitats pionniers des bancs de galets, des zones annexes d'eau calme, ripisylves...) sur environ 40% de la surface du site. L'organisation des milieux naturels est en grande partie conditionnée par la dynamique des crues, qui rajeunit périodiquement les formations végétales et entretient la prédominance des groupements pionniers. La diversité des milieux (iscles graveleux, sablonneux ou limoneux, mares, lônes, terrasses surélevées...) se traduit par des mosaïques végétales formant « l'éco-complexe rivulaire ».



**Habitats pionniers caractéristiques de la rivière mobile**

Pour ce qui est de l'**avifaune**, la grande diversité de milieux offre aux oiseaux un potentiel fabuleux pour la nidification, l'hivernage ou les haltes migratoires. On retrouve donc une diversité importante d'espèces (plus de 250 différentes, dont 63 d'intérêt communautaire) caractéristiques des zones humides, des cours d'eau méditerranéens, des forêts galeries, des pelouses sèches... Mais l'évolution des populations est très disparate : tandis que certains sont en pleine expansion (Milan noir, ardéidés...), d'autres souffrent des évolutions morphologiques importantes dues à l'aménagement agro-industriel et aux extractions passées, ou de la pression anthropique (Sterne, Hirondelles de rivage, Alouettes calandres...)



**Petits Rhinolophes**

Sur la Durance, les mammifères d'intérêt communautaires sont 8 espèces de **chauve-souris**<sup>1</sup> ainsi que le Castor.

Les chauves-souris, sont pour la plupart très menacées tandis que leur connaissance sur le territoire est faible : quelques gîtes majeurs sont recensés et l'ensemble du cours d'eau joue un rôle fonctionnel fondamental pour leur alimentation et leurs déplacements.

<sup>1</sup> Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Petit Murin, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées et Murin de Capaccini

Les connexions naturelles entre le site de la Durance et les sites voisins (Verdon, falaises et forêts des coteaux) sont fondamentales pour ces espèces.

Quant au **Castor**, il est en croissance sur le site et remonte petit à petit le linéaire de la rivière : près de 100 cellules familiales ont été dénombrées en 2008 sur le site.

Concernant les **Poissons**, l'étude bibliographique et la réalisation de quelques pêches en amont du site ont permis de fournir une synthèse des connaissances sur 7 espèces d'intérêt communautaire, pour lesquelles la Durance est un refuge. Outre la Bouvière, l'Alose, le Blageon, le Toxostome et le Chabot, deux espèces ont fait l'objet d'une attention particulière: l'Apron, espèce endémique du bassin du Rhône, dont les populations relictuelles à l'échelle mondiale sont particulièrement bien conservées en Durance, et le Barbeau méridional, fortement concurrencé par le barbeau fluviatile.

**Le Sonneur à ventre jaune**, seule espèce d'amphibien d'intérêt communautaire signalée pour la Durance, n'a pas été retrouvé sur le site lors des inventaires, malgré une présence avérée en bordure. A l'échelle européenne, la Durance n'est toutefois pas un site majeur pour la conservation de cette espèce.

La problématique de la **Cistude d'Europe** est différente. Malgré la précarité de cette tortue sur le site, prouvée par les résultats décevants de la campagne de prospections 2008-2009, la Durance a un rôle à jouer à l'échelle régionale pour cette espèce, car elle offre un potentiel important d'habitats favorables.



Enfin, en ce qui concerne les **invertébrés**, l'Agrion de Mercure (libellule) a fait l'objet d'inventaires complémentaires dans le cadre de cette étude, mais de nombreuses lacunes persistent concernant la connaissance des autres espèces.

*Agrion de Mercure*

## Les activités humaines

Le site de la Durance est depuis toujours le lieu d'une activité humaine intense : présence de l'eau, couloir géographique naturel marqué par la vallée et plaine alluviale fertile en sont les principales explications.

**L'agriculture**, bénéficiant d'un climat propice et de la richesse des terres et de l'aménagement agro-industriel EDF, s'est largement développée, en pratiquant l'irrigation gravitaire et en se spécialisant surtout dans l'arboriculture et le maraîchage. Aujourd'hui, c'est grâce à l'irrigation estivale des cultures que le niveau de la nappe se maintient. La crise agricole n'épargne toutefois pas le territoire de la Durance, entraînant l'apparition de friches.

La vallée de la Durance est également le siège de nombreuses **infrastructures** : barrages, routes, autoroutes, chemin de fer, lignes de transport d'électricité, qui scindent les espaces et impliquent des interventions conséquentes sur les milieux pour leur gestion.



*Canal EDF, autoroute et parcelles agricoles dans la vallée de la Durance*

L'activité économique de ce territoire est marquée pour une part non négligeable par **l'industrie**, avec une majorité de très petites entreprises mais aussi quelques grandes usines, dont Electricité de France (EDF) qui exploite la chaîne hydroélectrique Durance – Verdon. L'activité d'extraction et de valorisation de granulats, en dehors du lit, est également caractéristique de ce territoire.

Par ailleurs, la Durance, quoique peu identifiée comme site touristique, est aussi l'objet **d'usages variés** : chasse, pêche, loisirs nautiques ou de promenade... Dans les secteurs périurbains en particulier, certaines dérives dans l'usage des loisirs motorisés mais aussi des dépôts sauvages sont fréquemment constatées, entraînant d'importantes dégradations du milieu.

Si la biodiversité observée aujourd'hui sur le site est bien le fruit de l'évolution conjointe du milieu et des activités qui s'y sont développées, espèces envahissantes, surfréquentation, dépôts d'ordures, cloisonnement des milieux, défrichements non contrôlés, utilisation de pesticides sont autant de **facteurs de dégradation** qu'il conviendra de limiter dans l'avenir pour assurer la pérennité de la richesse naturelle de la Durance.

Mais la menace principale pour le bon fonctionnement de la mosaïque d'habitats caractéristiques de la rivière « en tresse »<sup>2</sup> méditerranéenne est constituée par **les évolutions morphologiques profondes du cours d'eau depuis son aménagement**.

---

<sup>2</sup> Qualification d'une rivière mobile à forte pente et à transport solide important dont le lit vif se déplace en même temps que les bancs de graviers sont charriés lors des crues morphogènes

## Analyse écologique et fonctionnelle

La Durance a un rôle fondamental à l'échelle régionale, comme corridor de déplacement et de dispersion des espèces ; zone humide de refuge et de diversification ; des liens fonctionnels importants existent **entre la Durance et les milieux naturels connexes** (par exemple les rapaces qui nichent dans les Alpilles ou le Luberon et viennent se nourrir en Durance).

Au sein du site, les milieux naturels très diversifiés sont le support de la biodiversité observée. Leur spécificité est liée à l'entretien par la rivière de milieux pionniers dans son lit. La plupart des milieux (végétation basse des bancs graveleux et des dépôts de limons, végétation arbustive, boisements jeunes, bras morts régulièrement remis en eau...) sont remaniés lors des crues et présentent ainsi **une grande instabilité et originalité. C'est cette originalité qui constitue la valeur patrimoniale primordiale de la Durance.**

Par ailleurs, c'est bien cette dynamique qui est à l'origine du maintien des milieux nécessaires à la survie des espèces remarquables d'intérêt communautaire. Par exemple, s'il est vrai que les retenues ou les anciennes gravières constituent aujourd'hui des roselières qui accueillent des cortèges d'oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants faisant de la Durance un site exceptionnel, ces roselières sont en train de s'assécher du fait de l'atterrissement inexorable des sédiments dans ces plans d'eau. Tandis que les roselières qui se créent grâce à la dynamique du cours d'eau **sont en constante évolution en fonction des mouvements du lit vif et des petites crues.**



A l'échelle du site, **si l'on maintient cette dynamique naturelle, on garantit la présence de ces milieux dans la mosaïque des habitats.**

Par exemple, dans certains secteurs déficitaires en apports de graviers, des abaissements du lit peuvent être dommageables s'ils ne sont pas maîtrisés : assèchement des terrasses exhausées, déconnectées de la nappe alluviale, elle-même soumise à de forts abaissements.

**Exemple d'abaissement du lit de plus de 3m en Moyenne Durance**



## Les objectifs de conservation ou de restauration de la biodiversité

L'analyse ci-dessus a conduit à proposer comme **objectif n°1** la conservation et la restauration du « tressage » de la rivière dans les secteurs et dans la mesure où cela est encore possible. **Pour retrouver une certaine dynamique fluviale, le rétablissement du transit sédimentaire doit être au cœur de la stratégie écologique pour la restauration du site.** Les évolutions morphologiques futures, et notamment la mobilité qu'il sera possible de rétablir, détermineront le maintien de la qualité des milieux spécifiques de la Durance.

Cet objectif répond à un enjeu de maintien des habitats spécifiques du site et des cortèges d'espèces associés mais contribuera aussi assurément à dédier **un espace alluvial plus large aux milieux naturels typiques des rivières en tresses.**



*La rivière et ses bancs de graviers*

Les moyens d'atteindre cet objectif ont été étudiés en détail lors de l'élaboration du contrat de rivière. Il en ressort une série d'actions, adaptées aux différents secteurs morphologiques de la rivière et coordonnées entre elles : effacement des barrages pour les crues faibles à moyennes, délimitation du domaine public fluvial et acquisition de terrains, recharge sédimentaire...

Certaines de ces actions se solderont temporairement par des pertes de biodiversité (par exemple érosion mécanique de certaines berges dans les secteurs où la rivière est déficitaire en graviers afin d'alimenter le transport solide et de favoriser le rajeunissement des milieux). C'est pourquoi, il est également nécessaire de mettre en place un suivi des effets morphologiques et écologiques de ces actions.

Par ailleurs, l'aménagement de la rivière a provoqué le développement de différentes formes de forêts installées sur les berges, et l'apparition de milieux non spécifiques de la Durance mais liés aux retenues et anciennes gravières, formant un réseau de zones humides très favorables à la biodiversité. C'est pourquoi, **l'objectif n°2 est la préservation d'un réseau cohérent de boisements et de zones humides qui garantisse la continuité écologique.**

Le rétablissement de la continuité écologique pour les milieux aquatiques implique l'aménagement de la franchissabilité des ouvrages faisant obstacle à la circulation des

poissons (seuils, barrages). L'installation de ces aménagements nécessite toutefois des études fines pour qu'ils soient pleinement fonctionnels.



*Seuil 68 à Avignon*

La continuité écologique doit également s'entendre du point de vue des milieux terrestres, notamment par la préservation du continuum du corridor boisé, mais aussi des liaisons écologiques latérales (entre le cours d'eau et les massifs alentours notamment).

Cet objectif impose également que le réseau des zones humides associées à la rivière fasse l'objet d'une gestion à finalité écologique, afin de conserver leur attractivité pour les espèces patrimoniales qui s'y trouvent. Enfin, cet objectif impose de porter **une attention particulière aux zones de confluences**, qui sont des secteurs refuge, de connexion et de diversification des populations animales ou végétales.

L'objectif n°1 porte des changements importants qui influenceront également la fonction de corridor. On peut supposer que les actions mises en œuvre pour favoriser la mobilité du cours d'eau seront directement (par des actions programmées) ou indirectement (par la dynamique retrouvée de la rivière), à l'origine de la disparition ponctuelle de certaines zones humides ou certains boisements, sans pour autant qu'il y ait de contradiction avec l'objectif n°2 puisque ces deux phénomènes (disparitions de terrasses alluviales et remaniements d'habitats /continuité fonctionnelle du cours d'eau et de ses marges) cohabitent dans le cas d'une rivière en tresse naturelle, au sein de laquelle **ces milieux se reforment en même temps qu'ils disparaissent ailleurs**.

Outre sa fonction de corridor écologique, la Durance est un formidable réservoir de biodiversité, du fait de la présence de l'eau dans un secteur plutôt aride et de la diversité et de l'imbrication des milieux qui s'y développent. **L'objectif n°3 consiste donc à maintenir cette fonction de « réservoir biologique »** à la fois en ce qui concerne :

- **les milieux aquatiques** : lutter contre le colmatage du lit, réhabiliter des zones humides (roselières) ...
- **les milieux terrestres** : éviter la banalisation, maintenir les boisements sénescents là où cela ne rentre pas en contradiction avec la mobilité de la rivière, lutter contre les espèces invasives, préserver les connexions de la rivière avec les milieux naturels des coteaux...
- **les espèces patrimoniales** : 2 correspondent à des espèces d'oiseaux en nette régression et liées aux zones ouvertes : Outarde canepetière et Alouette calandre ; 1 espèce de poisson est directement concernée en raison de son état de conservation : l'Apron du Rhône ; pour cette espèce toutefois l'objectif actuel est surtout d'augmenter la connaissance afin de mieux comprendre le fonctionnement de ces populations dans leur milieu ; la Cistude d'Europe de par la quasi disparition de la population durancienne ; 8 espèces de chiroptères d'intérêt communautaire : Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Petit Murin, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Minoptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées et Murin de Capaccini.



*Alouette Calandre, Apron du Rhône, Cistude d'Europe et Minoptères de Schreibers*

Ces 3 objectifs ne pourront toutefois être atteints sans la mise en œuvre de **campagnes d'étude et de sensibilisation** des acteurs du territoire, pour d'une part améliorer la connaissance des enjeux écologiques, mais aussi amener les « usagers de la Durance » à en prendre la mesure.

Des mesures d'accompagnement sont en effet nécessaires pour :

- améliorer la connaissance du site ;
- sensibiliser le public et les usagers du site aux enjeux environnementaux.

### Déclinaison des objectifs en propositions de gestion

Le tome 1 du DOCOB a permis de fixer les objectifs de conservations énoncés ci-dessus. Dans le tome 2, sont décrits :

- la méthodologie employée pour décliner les objectifs du tome 1 en objectifs de gestion puis en actions
- le travail partenarial ayant permis la construction des propositions d'actions
- les différents modes opératoires permettant aux acteurs du territoire de contractualiser en vue de mettre en œuvre les actions proposées
- les actions proposées sur le terrain afin d'atteindre les objectifs

**Les grands objectifs de conservations sont tout d'abord déclinés en objectifs opérationnels de gestion qui correspondent aux enjeux suivants :**

Objectifs de gestion	Grands enjeux relatifs à l'objectif de gestion
<b>rétablir la continuité sédimentaire des graviers (aval barrage de l'Escale)</b>	Tous les habitats typiques de la rivière en tresse méditerranéenne : - Végétation pionnière des rivières à bancs de galets (code EUR25 : 3230, 3240, 3250) - Peuplements de berges limoneuses (code EUR25 : 3270, 3280) - Ripisylves jeunes (code EUR25 : 92A0-1) - Prairies humides et marais (code EUR25 : 6430,7210*,7240*) Potentiellement toutes les espèces ayant justifié la désignation du site, en particulier les espèces liées aux milieux pionniers : - Oiseaux nicheurs des eaux calmes ; des ripisylves ; des bancs de galets ; des berges sablonneuses ; des prairies humides ; des prairies sèches - Oiseaux migrateurs réguliers - Mammifères : Castor, chiroptères - Poissons - Reptiles : Cistude d'Europe - Invertébrés : Ecrevisses à pattes blanches et Insectes
<b>recréer une dynamique naturelle d'entretien de la mosaïque de milieux de la bande active</b>	Tous les habitats typiques de la rivière en tresse méditerranéenne : - Végétation pionnière des rivières à bancs de galets (code EUR25 : 3230, 3240, 3250) - Peuplements de berges limoneuses (code EUR25 : 3270, 3280) - Ripisylves jeunes (code EUR25 : 92A0-1) - Prairies humides et marais (code EUR25 : 6430,7210*,7240*) Potentiellement toutes les espèces ayant justifié la désignation du site, en particulier les espèces liées aux milieux pionniers : - Oiseaux nicheurs des eaux calmes ; des ripisylves ; des bancs de galets ; des berges sablonneuses ; des prairies humides ; des prairies sèches - Oiseaux migrateurs réguliers - Mammifères : Castor, chiroptères - Poissons - Reptiles : Cistude d'Europe - Invertébrés : Ecrevisses à pattes blanches et Insectes

Objectifs de gestion	Grands enjeux relatifs à l'objectif de gestion
<p><b>élargir l'espace de mobilité de la rivière (à l'aval barrage de l'Escale)</b></p>	<p>Tous les habitats typiques de la rivière en tresse méditerranéenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Végétation pionnière des rivières à bancs de galets (code EUR25 : 3230, 3240, 3250)</li> <li>- Peuplements de berges limoneuses (code EUR25 : 3270, 3280)</li> <li>- Ripisylves jeunes (code EUR25 : 92A0-1)</li> <li>- Prairies humides et marais (code EUR25 : 6430,7210*,7240*)</li> </ul> <p>Potentiellement toutes les espèces ayant justifié la désignation du site, en particulier les espèces liées aux milieux pionniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux nicheurs des eaux calmes ; des ripisylves ; des bancs de galets ; des berges sablonneuses ; des prairies humides ; des prairies sèches</li> <li>- Oiseaux migrateurs réguliers</li> <li>- Mammifères : Castor, chiroptères</li> <li>- Poissons</li> <li>- Reptiles : Cistude d'Europe</li> <li>- Invertébrés : Ecrevisses à pattes blanches et Insectes</li> </ul>
<p><b>maintenir ou recouvrer la qualité fonctionnelle des confluences</b></p>	<p>Tous les habitats typiques de la rivière en tresse méditerranéenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Végétation pionnière des rivières à bancs de galets (code EUR25 : 3230, 3240, 3250)</li> <li>- Peuplements de berges limoneuses (code EUR25 : 3270, 3280)</li> <li>- Ripisylves jeunes (code EUR25 : 92A0-1)</li> <li>- Prairies humides et marais (code EUR25 : 6430,7210*,7240*)</li> </ul> <p>Potentiellement toutes les espèces ayant justifié la désignation du site, en particulier les espèces liées aux milieux pionniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux nicheurs des eaux calmes ; des ripisylves ; des bancs de galets ; des berges sablonneuses ; des prairies humides ; des prairies sèches</li> <li>- Oiseaux migrateurs réguliers</li> <li>- Mammifères : Castor, chiroptères</li> <li>- Poissons</li> <li>- Reptiles : Cistude d'Europe</li> <li>- Invertébrés : Ecrevisses à pattes blanches et Insectes</li> </ul>
<p><b>préserver la naturalité de la ripisylve</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forêts galeries à Salix alba et Populus alba (code EUR25 : 92A0)</li> <li>- Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (code EUR25 : 91E0*)</li> </ul> <p>Potentiellement toutes les espèces liées aux ripisylves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux nicheurs des ripisylves et migrateurs réguliers</li> <li>- Castor</li> <li>- Chiroptères arboricoles (gîtes) et autres (zone de chasse)</li> <li>- Insectes</li> </ul> <p>Indirectement les espèces liées aux milieux imbriqués dans la ripisylve et bénéficiant de la qualité de la ripisylve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poissons</li> <li>- Reptiles : Cistude d'Europe</li> <li>- Ecrevisses à pattes blanches</li> </ul>
<p><b>Conserver les liens fonctionnels entre la rivière et les coteaux</b></p>	<p>Toutes les espèces utilisant les milieux des coteaux et de la vallée ou trouvant refuge dans les haies ou les canaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux nicheurs ou migrateurs</li> <li>- Chiroptères</li> <li>- Insectes</li> </ul>

Objectifs de gestion	Grands enjeux relatifs à l'objectif de gestion
<b>préserver la qualité des milieux ouverts qui se dégradent</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prairies à Molinie (code EUR25 : 6420-3)- Milieux ouverts : Parcours méditerranéens substepaniques (code EUR25 : 6220*), Matorrals arborescents (code EUR25 : 5210)</li> <li>- Oiseaux nicheurs de plaine - Oiseaux migrateurs réguliers, hivernants ou nicheurs chassant sur ces secteurs - Chiroptères- Insectes</li> </ul>
<b>préserver ou rétablir un réseau de zones humides favorables à la biodiversité</b>	<p>Habitats des annexes hygrophiles de la rivière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Herbiers des eaux courantes (code EUR25 : 3260)</li> <li>- Eaux calmes et plans d'eau (code EUR25 : 3140, 3150)</li> <li>- Prairies humides et marais (code EUR25 : 6430,7210*,7240*)</li> </ul> <p>Potentiellement toutes les espèces ayant justifié la désignation du site:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux nicheurs des eaux calmes ; des ripisylves ; des bancs de galets ; des berges sablonneuses ; des prairies humides ; des prairies sèches</li> <li>- Oiseaux migrateurs réguliers</li> <li>- Mammifères : Castor, chiroptères</li> <li>- Poissons</li> <li>- Reptiles : Cistude d'Europe</li> <li>- Invertébrés : Ecrevisses à pattes blanches et Insectes</li> </ul>
<b>préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques</b>	<p>Habitats aquatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Herbiers des eaux courantes (code EUR25 : 3260)</li> <li>- Eaux calmes et plans d'eau (code EUR25 : 3140, 3150)</li> </ul> <p>Espèces inféodées aux milieux aquatiques : Poissons, Invertébrés, Cistude , Castor</p>
<b>rétablir la continuité piscicole là où c'est possible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Poissons</li> <li>- Invertébrés aquatiques</li> </ul>
<b>Lutter contre les espèces floristiques invasives</b>	<p>Potentiellement tous les habitats ayant justifié la désignation du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Herbiers des eaux courantes (code EUR25 : 3260)</li> <li>- Végétation pionnière des rivières à bancs de galets (code EUR25 : 3230, 3240, 3250)</li> <li>- Peuplements de berges limoneuses (code EUR25 : 3270, 3280)</li> <li>- Ripisylves (code EUR25 : 91E0*, 92A0)</li> <li>- Eaux calmes et plans d'eau (code EUR25 : 3140, 3150)</li> <li>- Prairies humides et marais (code EUR25 : 6420, 6430,7210*,7240*)</li> <li>- Milieux ouverts ou rocheux (code EUR25 : 9340, 6220*, 5210, 8210, 8310)</li> </ul> <p>Indirectement toutes les espèces ayant justifié la désignation du site:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux nicheurs des eaux calmes ; des ripisylves ; des bancs de galets ; des berges sablonneuses ; des prairies humides ; des prairies sèches</li> <li>- Oiseaux migrateurs réguliers</li> <li>- Mammifères : Castor, chiroptères</li> <li>- Poissons</li> <li>- Reptiles : Cistude d'Europe</li> <li>- Invertébrés : Ecrevisses à pattes blanches et Insectes</li> </ul>

<b>Objectifs de gestion</b>	<b>Grands enjeux relatifs à l'objectif de gestion</b>
<b>Pérenniser et densifier les gîtes de chiroptères</b>	Chiroptères : Barbastelle d'Europe ; Grand Murin ; Petit Murin ; Grand Rhinolophe ; Petit Rhinolophe ; Minioptère de Schreibers ; Murin à oreilles échancrées ; Murin de Capaccini - Insectes
<b>Préserver les habitats de chasse et les corridors de circulation des chiroptères</b>	Potentiellement tous les habitats ayant justifié la désignation du site : - Herbiers des eaux courantes (code EUR25 : 3260) - Végétation pionnière des rivières à bancs de galets (code EUR25 : 3230, 3240, 3250) - Peuplements de berges limoneuses (code EUR25 : 3270, 3280) - Ripisylves (code EUR25 : 91E0*, 92A0) - Forêts méditerranéennes : (code EUR25 : 9340) - Eaux calmes et plans d'eau (code EUR25 : 3140, 3150) - Prairies humides et marais (code EUR25 : 6420, 6430,7210*,7240*) - Milieux ouverts ou rocheux (code EUR25 : 9340, 6220*, 5210, 8210, 8310) - Chiroptères - Insectes
<b>Maintenir les conditions favorables aux oiseaux de plaine</b>	De manière ciblée : - Alouette calandre - Alouette calandrelle - Oedicnème criard - Outarde canepetière Ce faisant, d'autres espèces d'oiseaux, de chiroptères, et d'insectes pourront être concernées.
<b>améliorer les habitats de la Cistude</b>	Habitats des annexes hygrophiles de la rivière : - Herbiers des eaux courantes (code EUR25 : 3260) - Eaux calmes et plans d'eau (code EUR25 : 3140, 3150) - Prairies humides et marais (code EUR25 : 6430,7210*,7240*) Cistude Espèces inféodées aux milieux aquatiques : Poissons, invertébrés aquatiques, Castor
<b>améliorer la continuité longitudinale du corridor aérien</b>	Toutes les espèces d'oiseaux : nicheurs, hivernants, et en particulier les migrateurs
<b>maintenir la diversité des habitats favorables aux insectes</b>	Insectes et indirectement leurs prédateurs : oiseaux, chiroptères...
<b>améliorer la continuité longitudinale pour les mammifères aquatiques</b>	Castor

Objectifs de gestion	Grands enjeux relatifs à l'objectif de gestion
<b>maitriser la fréquentation, les dérangements, la dégradation des habitats duranciens...</b>	Tous les habitats ayant justifié la désignation du site : - Herbiers des eaux courantes (code EUR25 : 3260) - Végétation pionnière des rivières à bancs de galets (code EUR25 : 3230, 3240, 3250) - Peuplements de berges limoneuses (code EUR25 : 3270, 3280) - Ripisylves (code EUR25 : 91E0*, 92A0) - Forêts méditerranéennes : (code EUR25 : 9340) - Eaux calmes et plans d'eau (code EUR25 : 3140, 3150) - Prairies humides et marais (code EUR25 : 6420, 6430, 7210*, 7240*) - Milieux ouverts ou rocheux (code EUR25 : 9340, 6220*, 5210, 8210, 8310) Toutes les espèces ayant justifié la désignation du site: - Oiseaux nicheurs des eaux calmes ; des ripisylves ; des bancs de galets ; des berges sablonneuses ; des prairies humides ; des prairies sèches - Oiseaux migrateurs réguliers - Mammifères : Castor, chiroptères - Poissons - Reptiles : Cistude d'Europe - Invertébrés : Ecrevisses à pattes blanches et Insectes
<b>améliorer la connaissance du fonctionnement biologique des espèces à enjeux majeur/ fort et de leurs habitats</b>	Toutes les espèces et habitats potentiellement, mais en particulier les insectes et les chiroptères
<b>Informier, sensibiliser aux enjeux de la rivière et de la biodiversité</b>	Toutes les espèces et habitats potentiellement

### Priorité et mise en cohérence pour la définition des actions

Les priorités entre actions ont été établies en fonction de leur contribution aux objectifs établis, en prenant en compte les critères de faisabilité et de cohérence avec les autres plans de gestion en vigueur sur le site (SDAGE, contrat de rivière, ...).

**La restauration de la mobilité de la rivière à l'aval du barrage de l'Escale est la priorité n°1.** C'est également l'objectif majeur de l'ensemble des actions portées par le Contrat de Rivière du Val de Durance. Ainsi les actions qui se rapportent directement à cet objectif sont-elles pour la plupart prioritaires (elles font l'objet de la grande majorité du volet A<sup>3</sup>).

**Certaines actions nécessitent des études complémentaires** soit pour évaluer leur impact local, ou leur faisabilité ou la manière dont elles peuvent raisonnablement se réaliser. Ce travail préparatoire permettra d'adapter les niveaux d'exigence, types de milieux concernés et niveau de rémunération des contrats prévus, au contexte local et conduira sans doute également à écarter certaines options ou à proposer d'autres types d'actions plus adaptées.

<sup>3</sup> A ne pas confondre avec le volet A du contrat de rivière qui porte lui sur la qualité de l'eau



Objectifs de gestion	OBJECTIFS DE CONSERVATION			OBJECTIFS DE GESTION																		priorités				
	OC 1 : Restaurer la mobilité de la rivière	OC 2 : Conserver la fonction corridor	OC 3 : Favoriser la fonction "réservoir de biodiversité"	rétablir la continuité sédimentaire des graviers (aval Escalé)	recréer une dynamique naturelle d'entretien de la mosaïque de milieux de la bande active	élargir l'espace de mobilité de la rivière (à l'aval de l'Escalé)	maintenir ou recouvrer la qualité fonctionnelle des confluences	préservier la naturalité de la ripisylve	Conserver les liens fonctionnels entre la rivière et les coteaux	préservier la qualité des milieux ouverts qui se dégradent	préservier ou rétablir un réseau de zones humides favorables à la biodiversité	préservier la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	rétablir la continuité piscicole là où c'est possible	Lutter contre les espèces floristiques invasives	Pérenniser et densifier les gîtes de chiroptères	Préserver les habitats de chasse et les corridors de circulation des chiroptères	Maintenir les conditions favorables aux oiseaux de plaine	améliorer les habitats de la Cistude	améliorer la continuité longitudinale du corridor aérien	maintenir la diversité des habitats favorables aux insectes	améliorer la continuité longitudinale pour les mammifères aquatiques		maîtriser la fréquentation, les dérangements, la dégradation des habitats duranciens...	améliorer la connaissance du fonctionnement biologique des espèces à enjeux majeur/ fort et de leurs habitats	Former, sensibiliser aux enjeux de la rivière et de la biodiversité	
A.1 : Délimiter le DPF en Moyenne Durance	☺	☺	☺		☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺			☺	☺	☺	☺	☺		☺	☺	☺			1	
A.2 : Mettre en œuvre une politique d'acquisitions foncières	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺				☺	☺	☺	☺		☺	☺	☺			1	
A.3 : Opérer des transparences des barrages de l'Escalé, Cadarache et Mallemort pour faire transiter des débits morphogènes plus fréquents	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺			☺	☺							☺		☺	☺				1	
A.6 : Réaliser l'essartement selon des modalités compatibles avec les enjeux écologiques	☺	☺	☺			☺	☺	☺		☺	☺				☺						☺					1
C.1 : Installer des dispositifs de franchissement de certains obstacles pour les poissons		☺	☺				☺					☺	☺													1
C.4 : Protéger les gîtes à Chiroptères			☺												☺											1
C.6 : Mettre en œuvre un plan de gestion pour les oiseaux des pelouses de Vinon et Gréoux			☺				☺			☺							☺					☺				1
C.9 : Mener des inventaires complémentaires		☺	☺				☺	☺	☺	☺	☺				☺	☺	☺	☺		☺	☺	☺	☺	☺		1
B.5 : Expérimenter des méthodes de lutte contre les espèces de flore envahissantes		☺	☺				☺	☺		☺	☺	☺		☺						☺	☺	☺				1/2
C.2 : Améliorer les habitats aquatiques			☺									☺														1/2
A.5 : Simplifier le système d'ouvrages (épis, seuils, digues)	☺	☺	☺	☺	☺	☺					☺									☺	☺	☺				1/2/3
A.7 : Mettre en place des plans de gestion écologiques sur des secteurs à enjeux	☺	☺	☺			☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺		☺	☺	☺	☺	☺		☺	☺	☺				1/2/3

Objectifs de gestion	OBJECTIFS DE CONSERVATION			OBJECTIFS DE GESTION																		priorités				
	OC 1 : Restaurer la mobilité de la rivière	OC 2 : Conserver la fonction corridor	OC 3 : Favoriser la fonction "réservoir de biodiversité"	rétablir la continuité sédimentaire des graviers (aval Escalé)	recréer une dynamique naturelle d'entretien de la mosaïque de milieux de la bande active	élargir l'espace de mobilité de la rivière (à l'aval de l'escalé)	maintenir ou recouvrir la qualité fonctionnelle des confluences	préserver la naturalité de la ripisylve	Conserver les liens fonctionnels entre la rivière et les coteaux	préserver la qualité des milieux ouverts qui se dégradent	préserver la qualité des milieux humides favorables à la biodiversité	préservé ou rétablir un réseau de zones humides favorables à la biodiversité	préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	rétablir la continuité piscicole là où c'est possible	Lutter contre les espèces floristiques invasives	Pérenniser et densifier les gîtes de chiroptères	Préserver les habitats de chasse et les corridors de circulation des chiroptères	Maintenir les conditions favorables aux oiseaux de plaine	améliorer les habitats de la Cistude	améliorer la continuité longitudinale du corridor aérien	maintenir la diversité des habitats favorables aux insectes		améliorer la continuité longitudinale pour les mammifères aquatiques	maîtriser la fréquentation, les dérangements, la dégradation des habitats duranciens...	améliorer la connaissance du fonctionnement biologique des espèces à enjeux majeur/ fort et de leurs habitats	Informé, sensibiliser aux enjeux de la rivière et de la biodiversité
B.1 : Restaurer/maintenir les ripisylves dégradées/menacées		☺	☺				☺	☺					☺			☺	☺				☺					1/2/3
B.2 : Restaurer et entretenir les zones humides annexes au cours d'eau		☺	☺				☺				☺	☺	☺				☺				☺					1/2/3
C.5 : Favoriser une gestion forestière maintenant la diversité des feuillus, les écotones et les bois sénescents		☺	☺				☺	☺								☺	☺				☺					1/2/3
B.7 : Construire des fiches techniques écologiques pour la réalisation d'opérations à vocation cynégétique		☺	☺				☺	☺			☺	☺	☺			☺	☺				☺					1
A.4 : Suivre les secteurs d'érosion latérale préférentiels pour la recharge sédimentaire	☺	☺	☺	☺	☺	☺															☺					3
B.3 : Soutenir l'irrigation gravitaire traditionnelle		☺	☺				☺				☺	☺	☺				☺				☺					3
B.4 : Entretien les prairies sèches ou humides		☺	☺				☺								☺		☺				☺					3
B.6 : Réduire les traitements phytosanitaires et la fertilisation sur les parcelles agricoles		☺	☺				☺	☺			☺	☺	☺				☺		☺		☺					3
C.3: Installer des dispositifs de franchissement de certains obstacles pour les mammifères aquatiques		☺	☺																							3
C.7 : Maintenir, entretenir des réseaux de haies et de bosquets ou des "zones de régulation écologique"		☺	☺				☺									☺	☺				☺					3
C.8 : Installer des dispositifs d'effarouchement sur les lignes électriques		☺	☺																	☺						3
Piloter l'animation pour la mise en place des actions des volets A à C et des actions d'accompagnement	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	☺	1/2/3

Tableau de présentation des propositions d'actions du DOCOB, par ordre de priorité (dernière colonne) et par volet (code couleur : volet A= turquoise / volet B = mauve /volet C = vert). En rose, l'action transversale nécessaire à la réalisation de toutes les autres : l'animation.